



Rimouski Hyundai

375 Boulevard Sainte Anne
Rimouski
G5M 1E8

418-724-2231

Marque / Modèle

Toyota Celica 2dr Convertible ...

Année

Odomètre indiqué / réel*

1998

196 951 km

Transmission

Traction

automatique

traction avant

Moteur

Carburant

4 cyl. / 2,2 litres

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

0D388C



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Portes électriques, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Télédéverrouillage, Volant ajustable, Phares anti-brouillard, Dégivreur arrière, Essuie-glaces intermittents, Aileron arrière, AM/FM stéréo, Lecteur DC, Lecteur cassette, Consommation autoroute (L/100 KM) : 28 - 29, Consommation ville (L/100 KM) : 22, Couple (torque) : 145 @ 4400, Chevaux-vapeur : 130 @ 5400, Déplacement L/CI : 2.2 / litres, Réservoir d'essence (Litres) : 15.9, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Sièges arrière traversables, Pneu de secours compact, Tapis de sol avant, Égalisateur (audio), Lampes de lecture avant

PRIX DE VENTE

9 995 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km B ☐ 3 mois ou 5 000 km C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8077128